

DELIBERATION N° 2006/06-21 - ECOLE DE MUSIQUE - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION D'UN POSTE DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Madame RAVON, rapporteur, informe l'Assemblée de la réussite d'un Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique non titulaire chargé de Direction, au concours de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique, spécialité musique, discipline Chargé de Direction, par décision du jury en date du 02 Mars 2006.

L'inscription de cet agent sur la liste d'aptitude appelle une adaptation du tableau des effectifs de l'Ecole Municipale de Musique.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'Ecole Municipale de Musique en date du 1^{er} juin 2006.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de procéder à l'adaptation du tableau des effectifs :
 - en créant un poste de Professeur d'Enseignement Artistique chargé de Direction à temps incomplet (14/16^{ème}), à compter du 1^{er} Septembre 2006.
 - d'inscrire les crédits nécessaires au budget supplémentaire 2006.